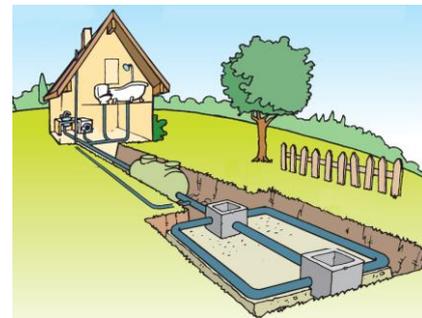


DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



Le présent formulaire est nécessaire à l'instruction de tout projet de création ou de réhabilitation d'un dispositif d'assainissement non collectif.

Il est à renseigner par le propriétaire de l'installation, accompagné des pièces listées ci-dessous, et à retourner au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la METRO.

Les renseignements demandés dans ce document permettront au SPANC de donner un avis technique sur la conception et l'implantation de votre projet d'assainissement (eaux usées domestiques uniquement).

L'ensemble du formulaire est à compléter (6 pages au total) et à retourner au SPANC de la Métro à l'adresse suivante :

Grenoble Alpes Métropole – Régie assainissement
Service Public d'Assainissement Non Collectif
Le Forum, 3 rue Malakoff
38031 GRENOBLE Cedex 01

Pièces à fournir obligatoirement

En cas de pièces manquantes, le dossier ne pourra pas être instruit.

- le présent formulaire, complété et signé par le demandeur
- un extrait cadastral de la parcelle
- une étude de définition de la filière d'assainissement non collectif comprenant :
 - une étude de sol (perméabilité, structure du sol en place, glissement, etc..)
 - une description et un justificatif technique de la filière d'assainissement choisie
- un plan de masse au 1/200ème ou 1/500ème mentionnant :
 - les constructions existantes et/ou envisagées
 - les différents dispositifs de l'installation d'assainissement (prétraitement, traitement, les ventilations, etc...)
 - les puits, sources et captages se trouvant dans un rayon de 35 m. autour de l'installation d'assainissement
 - les contraintes de la parcelle (surface disponible, pente, etc.)
 - destination des eaux pluviales
 - plantations (arbre, jardin, etc...)
 - voies de circulation de véhicule

La demande concerne :

- Construction neuve
- Réhabilitation du système d'assainissement non collectif (ANC)

Identification demandeur propriétaire

Nom :
Prénom :
Adresse :
Commune :
Résidence : <input type="checkbox"/> Principale <input type="checkbox"/> Secondaire <input type="checkbox"/> Locative
Téléphone :
Portable :
Mail :

Caractéristiques de l'habitation (fournir un extrait cadastral de la parcelle)

Adresse de l'habitation concernée (si différente adresse demandeur) :
Date de construction du bâtiment (si habitation existante) :
Alimentation en eau potable : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Type d'alimentation : <input type="checkbox"/> réseau public <input type="checkbox"/> captage privé <input type="checkbox"/> puits <input type="checkbox"/> autre(préciser) :
Nombre de chambres (chambre ou bureau de plus de 7m ² avec fenêtre) :
Date de création de l'assainissement en place si réhabilitation :
Nombre d'usagers permanents :

Documents d'urbanisme

Permis de construire n°
Déclaration de travaux n°
Permis de lotir n°
Nombre de pièces créées :
Nombre de pièces existantes (le cas échéant) :
Type de pièces créées (chambre, cuisine ...) :

Terrain
(fournir une étude de sol)

Section et numéro de cadastre de la parcelle :		
Surface totale :		
Surface <u>constructible</u> de la parcelle :		
Le terrain est-il positionné sur une zone de glissement : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
Pente moyenne :	<input type="checkbox"/> Faible <5%	<input type="checkbox"/> Moyenne entre 5 et 10% <input type="checkbox"/> Forte >10%
Présence de captage d'eau à moins de 35 m : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
Si oui, de quel type :	<input type="checkbox"/> source <input type="checkbox"/> puits	<input type="checkbox"/> forage privé
Ce captage d'eau est-il destiné à la consommation ? :		
Présence de nappe phréatique : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
Si oui, à quelle profondeur ? :		
Coefficient de perméabilité du sol « K » en mm/h :		

Caractéristiques de la filière envisagée

Fournir une étude de définition de la filière d'assainissement non collectif
Des fiches techniques sont à votre disposition sur le site www.lametro.fr

Choix du dispositif de PRETRAITEMENT

Type dispositif : Fosse toutes eaux Fosse septique

Volume : m3 Matériau :

Pré filtre incorporé ? OUI NON Pré filtre séparé ? OUI NON

Si OUI, volume et type :

Séparation des eaux vannes (toilettes) et eaux ménagères (lavabo, douche, etc) : OUI NON

Bac à graisse : OUI NON

Si OUI, volume et matériau :

Autres dispositifs (relevage, chasse à augets ...) :

Choix du dispositif de TRAITEMENT

Un choix possible sur 6 possibilités suivantes :

Tranchée d'épandage

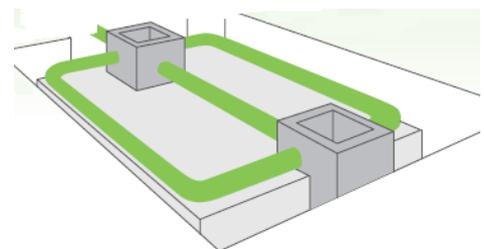
Nombre de tranchées :

Longueur et largeur des tranchées :

Champ d'épandage

Nombre de drains :

Longueur et largeur du lit d'épandage :



Filtre à sable

drainé

non drainé

Nombre de drains :

Longueur et largeur du filtre :

Si filtre drainé, exutoire choisi :

Dans ce cas, joindre obligatoirement le détail de l'exutoire choisi (plan et autorisation du propriétaire du milieu récepteur si rejet hors parcelle)

Attention : Le sable retenu devra être siliceux et lavé, mis en place sur une épaisseur d'au moins 70 cm et devra être conforme au fuseau granulométrie de l'annexe A de la norme XP DTU 64.1 mars 2007

Tertre d'infiltration

Nombre de drains :

Superficie de la base :

Superficie du sommet :

Autre filière bénéficiant de l'agrément ministériel (précisez la nature de la filière, les caractéristiques techniques, le dimensionnement, l'exutoire...).

Joindre obligatoirement



- une fiche produit
- une copie de l'agrément interministériel
- le détail de l'exutoire choisi : plan et autorisation du propriétaire du milieu récepteur si rejet hors parcelle

Autre filière ne bénéficiant pas de l'agrément ministériel (précisez la nature de la filière, les caractéristiques techniques, le dimensionnement, l'exutoire...).

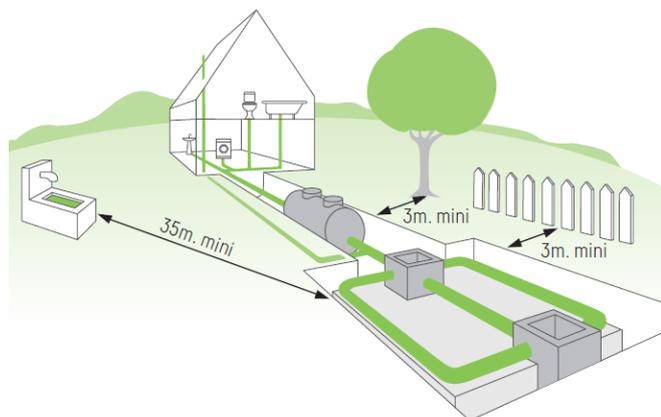
Joindre obligatoirement



- une fiche produit
- une étude de filière démontrant l'inadaptation des installations agréées et apportant des garanties sur la performance de l'équipement proposé, a minima, le respect de la série de normes NF EN 12566 relatives aux petites installations de traitement des eaux usées jusqu'à 50 équivalents habitants.
- le détail de l'exutoire choisi : plan et autorisation du propriétaire du milieu récepteur si rejet hors parcelle

Remarque :

Le dispositif de traitement choisi ne doit pas être positionné à moins de 5m habitation, de 3m de tout arbre, de 3m des limites de propriété et à 35m de captage d'eau destiné à la consommation humaine.



VENTILATION

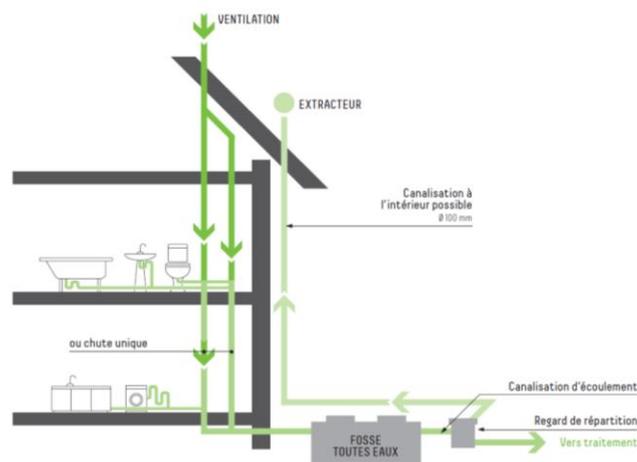
(ces dispositifs doivent apparaître sur le plan de projet)

Type de ventilation primaire :

.....
.....

Type de ventilation secondaire :

.....
.....



Remarque : pour l'ensemble des filières choisies une ventilation primaire (en amont du prétraitement) et une ventilation secondaire (en aval du prétraitement) sont obligatoire. La ventilation secondaire sera assurée par une canalisation de 100 mm de diamètre, raccordée sur la canalisation de sortie de fosse et remontant 40 cm au dessus du faîtage du toit. Cette ventilation devra être surmontée d'un extracteur éolien, éloignée des fenêtres et des VMC.

TRAVAUX

Nom entreprise choisie pour ces travaux (dénomination):

Adresse :

Coordonnées interlocuteur entreprise (mail, téléphone) :

Date prévisionnelle des travaux :

ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE

Je soussigné.....
propriétaire de l'habitation sise (*compléter adresse*)

.....
atteste que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts.

Par ailleurs, je m'engage à :

- ne pas entreprendre les travaux sans la validation des services de la METRO
- réaliser l'installation d'assainissement conformément à la réglementation en vigueur et au projet présenté (toute modification devra être notifiée par écrit à la METRO)
- conformément au règlement intercommunal d'assainissement non collectif, prendre toutes les dispositions nécessaires pour avertir le SPANC au moins 8 jours avant la réalisation des travaux en vue d'organiser la ou les visites de contrôle de bonne exécution décrites ci-dessous
- ne recouvrir l'installation avant le contrôle de bonne exécution des travaux réalisé par le SPANC
- veiller au bon fonctionnement et à l'entretien de l'installation d'assainissement (vidange fosse, entretien régulier, etc...)

J'ai noté que le respect de l'accomplissement de ces formalités est indispensable à l'obtention de l'attestation de bonne exécution des travaux autorisant la mise en service de l'installation d'assainissement non collectif.

Fait à, le

Signature du propriétaire